CAMPUS FRANCE

Détail de l'offre : Stage - Secteur linguistique

Partenaire	Institut français Italie
Adresse	Piazza Farnese, 67
Code postal	00186
Ville	Rome Rome
Référence	20D1581006008
Titre	Stage - Secteur linguistique
Description du poste	Le stagiaire est placé au service du secteur linguistique - centre pilote pour les certifications de l'Institut. À ce titre, il doit aider le responsable du centre pilote dans les tâches suivantes: Communication/promotion/reconnaissance - Étude sur la reconnaissance et octroi de crédits dans les lycées pour la « maturità » - Étude des profils des candidats au DELF et leur évolution - Suivi évolution de la couverture du territoire Didactique, évaluation, formation : - Identification et vérification de matériel de formation pour préparation des élèves au DELF-DALF (mise à jour sitographie, plateformes etc.) Suivi des sessions - Aide à la mise en place des sessions d'examen. - Identification de nouvelles problématiques, analyse et recherche de solutions Réseau des centres d'examen : mise à jour annuaires 2 mois du 17/03/2020 au 12/05/2020 (temps complet)
Type de contrat	Stage
Description de la société	L'Institut français d'Italie (IFI) est un service de l'ambassade de France en Italie. Il est chargé de la mise en □uvre de la politique de coopération et de diffusion entre la France et l'Italie dans les domaines culturel, linguistique, éducatif et universitaire. L'IFI est présent dans 5 villes en Italie (Rome, Milan, Florence, Naples et Palerme).
Pays	Italie
Profil recherché	Étudiant en master de FLE (Université française) ou étudiant en langue française (Université italienne) Sens de l'organisation et de l'anticipation Connaissances ou intérêt pour le secteur des certifications en langue Bonne connaissance des principaux programmes informatiques (très bonne connaissance d'excel) Aptitude à travailler en équipe Connaissance élémentaire de l'italien et B2/C1 de français Convention de stage obligatoire entre l'établissement supérieur français ou italien dans lequel le candidat doit être obligatoirement et régulièrement inscrit et l'Institut français d'Italie. Stage non rémunéré Les frais de transport et d'hébergement sont à la charge du stagiaire.